L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI 6 & MARDI MATIN, 7 MARS 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. [illegible] rue de [illegible] No. 13, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS,
LUNDI 6 & MARDI MATIN, 7 MARS

Hier [illegible] au moment où l'on allait procéder [illegible] tirage de l'Abeille, on s'aperçut que la presse ne pouvait fonctionner. Cet accident, [illegible] nos regrettons, ne se renouvellera plus, et [illegible] en sorte que nos abonnés n'aient [illegible] de la non-apparition du journal.

FUNERAILLES DE JOHN Q. ADAMS.—Les journaux de Washington décrivent minutieusement les funérailles de John Q. Adams. Le cercueil avait été déposé dans l'enceinte de la Chambre des Représentants, et les membres des deux Chambres, les membres du cabinet, les juges de la Cour Suprême en grand costume, les ministres étrangers revêtus de leurs brillants uniformes, entouraient les restes du vénérable ex-président. Cette solennelle assemblée était présidée par le speaker, M. Winthrop, qui avait à sa droite le président des Etats-Unis, et à sa gauche le vice-président. En dehors de ce cercle officiel, se pressaient des officiers de l'armée et de la marine ainsi qu'un grand nombre de dames. Les galeries étaient encombrées de spectateurs. Des tentures noires tombaient partout du plafond et ajoutaient à l'effet de cette réunion funèbre.

Vers une heure et demie, le cortège se mit en marche et se dirigea vers le cimetière du Congrès. Une foule immense suivait le convoi. Les cérémonies religieuses achevées on descendit le cercueil dans un caveau; mais il n'y restera pas longtemps; sa famille ayant l'intention de le transporter à Quincy, lieu de naissance du défunt.

JOHN QUINCY ADAMS.

La mort de John Quincy Adams a été dans les deux Chambres du Congrès le texte de touchants panégyriques. Nous empruntons les détails suivans sur la vie du vénérable ex-président au discours que M. Hudson a prononcé dans cette circonstance. C'est une courte biographie qui est loin d'être dépourvue d'intérêt.

John Quincy Adams naquit le 11 juillet 1767, dans l'Etat du Massachusetts. Le lieu de sa naissance porte aujourd'hui son nom—Quincy. En 1778, âgé seulement de onze ans, il accompagna son père, John Adams, en France; celui-ci [illegible] y rendait en qualité de commissaire avec Benjamin Franklin et Arthur Lee. Il resta à Paris environ [illegible] mois, et mit ce temps à profit pour acquérir une connaissance solide des langues française et latine. Il était de retour au Massachusetts au mois d'août 1779. Au mois de novembre suivant, son père fut de nouveau chargé d'une mission diplomatique en Europe, et il se fit accompagner comme la première fois de son fils John Quincy. Celui-ci [illegible] dans un collège de Paris, et y resta jusqu'en 1780, époque à laquelle son père se rendit en Hollande. Le jeune Quincy fréquenta alors [illegible] meilleures écoles d'Amsterdam et fut [illegible] à l'Université de Leyde. Francis Dana [illegible] accompagnait John Adams comme secrétaire d'ambassade, fut nommé en 1781 ministre plénipotentiaire à la Cour de Russie. Il [illegible] dans ce pays par le jeune Adams en [illegible] secrétaire [illegible]. Ceci n'avait [illegible] ans. Il resta à St. Pétersbourg jusqu'en 1782, puis revint en Hollande [illegible] la Suède, le Danemarck, Hambourg [illegible]. Son père l'amena à Paris quelques [illegible], au moment où l'on allait signer le [illegible] paix de 1783. Depuis lors, et jusqu'en 1785, il visita avec son père la Hollande, l'Angleterre et la France, ne négligeant pas pour [illegible] ses études mais les poursuivant avec un [illegible].

[illegible] à son père la permission de retourner au Massachusetts; ce dernier y ayant consenti, le jeune Adams revint en Amérique et entra dans l'Université de Harward où il prit ses degrés en 1787. Peu de temps après avoir quitté le collège, il commença ses études de droit sous la direction du célèbre [illegible] Parsons nommé plus tard président de la Cour Suprême du Massachusetts. Trois ans après, il fut admis au barreau et exerçait la profession d'avocat à Boston.

En 1794 le général Washington le nomma ministre résident aux Pays Bas. Depuis cette époque jusqu'en 1801 il ne cessa pas de représenter son pays en Europe en qualité [illegible] et tour à tour comme ministre [illegible] de Hollande, d'Angleterre et de Russie. Washington, avant de se retirer de la vie publique, le nomma ministre plénipotentiaire à la Cour de Portugal. Il se rendait à [illegible] lorsqu'il reçut une dépêche qui changea sa mission et lui enjoignait d'aller à Berlin. Il y resta trois ans et demi, et parvint à conclure un traité de commerce avec la Prusse. [illegible] fut rappelé aux Etats-Unis vers la fin de l'administration de son père, et y arriva au mois de septembre 1801.

En 1802 il fut successivement nommé membre du Sénat de son Etat natal et Sénateur au Congrès des Etats-Unis, à partir du 3 mars 1803. En 1808 il se démit de ses fonctions de Sénateur [illegible] il avait été nommé professeur de rhétorique à l'Université de Harward [illegible] chaire qu'il lui avait été confiée.

En 1809 il fut envoyé par le président Madison à la Cour de Russie comme ministre plénipotentiaire, et dans ce poste il rendit d'importants services à son pays. C'est à son influence que nous sommes redevables de la médiation de la Russie entre les Etats-Unis et l'Angleterre, en 1812. Le président Madison le nomma premier des commissaires qui signèrent en 1814 le traité de paix de Gand. Ce grand acte accompli, il [illegible] M. Adams à MM. Clay et [illegible] pour négocier une convention commerciale avec la Grande Bretagne, et on lui [illegible] ses lettres de créance comme ministre plénipotentiaire à la Cour de St. James. En 1817, il se trouvait encore en Europe lorsqu'il reçut son diplôme de juge associé de la Cour Suprême des Etats-Unis. Il refusa cette distinction.

Il fut rappelé aux Etats-Unis vers la fin de l'administration de Madison, et le président Monroe le plaça à la tête du Département de l'Etat, poste qu'il occupa pendant huit ans.

En 1825, la Chambre des Représentants le nomma président des Etats-Unis.

A l'expiration de son terme, en 1829, il retourna au Massachusetts, et en 1831 il fut nommé membre de la Chambre des Représentans du Congrès. Il y resta jusqu'au moment de sa mort.

TELEGRAPHE DU SUD.—Une ligne télégraphique vient d'être achevée entre Charleston et Augusta. Les fils se dirigent maintenant vers l'Ouest, de manière que bientôt les villes du littoral se trouveront en communication directe avec les grands centres de la vallée du Mississippi. Avant hier, le télégraphe a fonctionné entre Mobile et la Nouvelle-Orléans. Les communications régulières commenceront cette semaine.

MARDI GRAS.—Le carnaval expire aujourd'hui. Nous avons perdu l'habitude des brillantes mascarades, mais il y aura bien toujours [illegible] masques complaisans qui égaieront ce [illegible]. Et puis, ce soir, à la salle St Louis, grand bal et grande foule. Le théâtre d'Orléans, de son côté, offre un riche programme. Que pensez-vous de l'Almanach des 25,000 adresses et de La Femme qui se jette par la fenêtre? Ajoutez à ces vaudevilles désopilans une chansonnette comique chantée par Menéhand, [illegible] vous ferez une idée des explosions de [illegible] ce soir à la salle d'Orléans. M. Davis nous donne en outre le second acte de la Sirène. Il y a là de quoi satisfaire [illegible].

MME BISHOP.—La troupe d'opéra, dont Mme Anna Bishop est la prima donna, vient de partir pour Mobile, où l'appelle un court engagement. Nous apprenons avec plaisir que l'absence de cette artiste n'est que momentanée, et que Mme Bishop nous reviendra dans quelques [illegible] mettre à exécution une idée dont [illegible]. Elle se propose [illegible] quelques concerts, c'est une occasion [illegible] voudra profiter pour apprécier [illegible] distingué de Mme Bishop. Les concerts de cette cantatrice auront du reste un double attrait, car elle sera secondée par M. Boch-sa, harpiste dont la réputation est européenne. Avec de pareils élémens de succès, Mme Bishop ne peut manquer d'attirer la foule.

TOM THUMB.—Le petit général paraîtra cette semaine dans une nouvelle pièce intitulée Hop o' my Thumb, [illegible] récemment pour lui et qui a été montée avec un soin minutieux au théâtre St. Charles. Il paraîtra encore toute une semaine dans cette dernière scène, puis il nous dira probablement adieu.

LE CRESCENT.—Un nouveau journal, rédigé en anglais, vient de paraître sous ce titre. MM. Hays et McClure en sont les éditeurs. Bonne chance à nos nouveaux confrères.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Séance de lundi, 6 mars 1848.

M. Bienvenu, de St-Bernard, présente deux résolutions qui sont adoptées, enjoignant au comité judiciaire de s'enquérir de la convenance d'amender l'article 25 du code civil; ainsi que les articles 3125 et 3127 du même code, de manière à faciliter les transactions commerciales.

M. Green présente une résolution, requérant de nos Sénateurs et nos Représentans au Congrès, de faire tous leurs efforts pour l'établissement d'un phare à l'embouchure de la rivière Sabine—adoptée.

M. Connelly, du comité des améliorations internes, rapporte contre le bill qui fait une appropriation de $2500 pour améliorer la navigation du bayou Darbonne. Ce rapport est adopté.

Le bill pour rendre l'inspection volontaire, est mis à l'ordre spécial du jour pour la séance de mercredi prochain.

Le comité sur l'éducation, présente bon nombre de rapports, recommandant l'adoption de plusieurs bills, entr'autres nous remarquons celui qui fait une appropriation de $1000 pour l'établissement d'un collège dans la paroisse de Lafourche. Aucune disposition n'a été prise sur ce rapport.

M. Phelps, du comité des finances, auquel avait été référé le bill pour pourvoir un revenu pour l'entretien du gouvernement, rapporte un substitut. La Chambre en ordonne l'impression.

Les bills suivants subissent ensuite leur 3me lecture et passent;—Acte pour accorder un plus longtemps à la compagnie du chemin de fer du Mexique, pour liquider sa dette envers l'Etat; acte pour établir un ferry à vapeur entre la Nlle-Orléans et le Détour des Anglais; acte pour amender l'acte pour pourvoir à l'élection des juges de paix, les paroisses d'Orléans et de Jefferson, exceptées; acte relatif à la vente des bons de l'Etat aux directeurs des écoles publiques; et l'acte pour fixer l'époque pour l'élection des membres du Congrès. Ce dernier bill décrète que l'élection des membres du Congrès se fera le premier mardi de novembre 1848, et qu'à partir de cette date, elle se fera désormais tous les deux ans.

La Chambre s'occupe ensuite du bill faisant une appropriation de 60,000 à l'Université de la Louisiane. Après une assez longue discussion, la Chambre s'ajourne sans prendre aucune décision sur ce bill.

SENAT.—Le Sénat s'occupe du bill pour améliorer la navigation de la rivière Rouge. Après de longs débats, la première section est adoptée avec un proviso présenté par M. Kenner. Et sur motion de M. Bryce, des Rapides, le bill est renvoyé à demain.

M. Bryce, du comité judiciaire, rapporte contre la pétition de M. Z. Trudeau, l'ex-collecteur de taxes d'Etat sur les professions pour la 2le municipalité, réclamant la remise de certaines taxes. Le comité rapporte en même temps un bill pour amender l'acte qui autorise tous les officiers de l'Etat de demeurer à Bâton-Rouge après l'année 1848. L'amendement consiste à ce que les officiers ne se transporteront à Bâton-Rouge que lorsque les édifices publics seront entièrement achevés.

Le reste de la séance est ensuite consacrée à la lecture de plusieurs projets de loi d'une nature locale.

VERA CRUZ.—Le navire France, parti de ce port le 24 février, nous a apporté le True American du 22. Nous n'y avons rien trouvé d'un grand intérêt.

Le capitaine White, du Bataillon de la Louisiane, venant de Jalapa, à la tête d'un détachement, avait rapporté que le capitaine Taylor des Carabiniers de Twiggs, était tombé à l'improviste sur un corps de guérillas, à quarante milles de Vera Cruz. Dans une prairie, à peu de distance de la route, leurs chevaux attachés à des arbres, une centaine d'hommes semblaient tenir conseil. Ne pouvant les reconnaître d'aussi loin, le capitaine Taylor fit sonner une fanfare pour annoncer son approche, croyant avoir devant lui le corps du capitaine Fairchild. Les guérillas furent bientôt détrompés en se formant en bataille, mais alors le capitaine Taylor fit sonner la charge et au moment où sa compagnie s'ébranlait pour l'exécuter, les guérillas sautèrent à cheval et disparurent.

ANNIVERSAIRE DE WASHINGTON.—Ce jour mémorable a été dignement célébré à Vera Cruz. Un ordre lancé par le Lieutenant Gouverneur prescrivait de fermer à 10 heures du matin les bureaux du gouvernement et invitait les habitans à illuminer leurs maisons dans la soirée.

GRAVES NOUVELLES DE VENEZUELA.—La goëlette Susan Ludwig, arrivée à Norfolk le 24 février, a apporté de graves nouvelles du Venezuela. Des lettres de Caraccas reçues par cet arrivage et publiées dans le Herald de New-York, renferment de pénibles détails. Il y a environ un an, le général Monargas fut nommé président de la république. Il fut reçu à la Guayra par le général Paez et tous deux se rendirent à Caraccas. Ce dernier aida même le nouveau président à former son cabinet. Mais les choses ne tardèrent pas à prendre un sombre aspect; les membres du cabinet envoyèrent leur démission, et Monargas se fit abhorrer par le détestable choix qu'il fit des principaux fonctionnaires. La plupart des hommes influens du pays, et entre autres le général Flores, essayèrent de calmer l'irritation publique, et de mettre un terme à ce désolant ordre de choses. Il y eut des réunions, des pourparlers, des récriminations, et enfin on résolut de mettre le président en accusation devant le Congrès qui devait se réunir prochainement.

Sur ces entrefaites, le président ordonna le désarmement de la milice active et fit armer la milice de réserve. Tous ces menaçans préparatifs paralysèrent le commerce et détruisirent la confiance.

Le 24 janvier, au moment où les membres du Congrès commençaient à se réunir à Caraccas, le président avait réussi à rassembler 4,000 hommes de troupes dans le voisinage de la capitale.

La session s'ouvrit. La zizanie se mit immédiatement parmi les membres; des injures on passa aux voies de fait, et le représentant de Maracaibo fut assassiné par un de ses collègues. Il s'ensuivit une affreuse mêlée, et l'alarme se répandit bientôt dans la ville. Les citoyens saisis d'une terreur panique fuyaient dans toutes les directions.

Quelques pelotons de soldats reçurent l'ordre de marcher sur le capitole, et en arrivant en face de l'enceinte où siégeaient les représentans, ils firent feu dans l'intérieur. Plusieurs décharges suivirent la première, et lorsque des représentans que les balles avaient respectés se présentaient à la porte, ils étaient reçus à la pointe de la baïonnette et massacrés sans miséricorde.—Quelques membres réussirent à tordre les barreaux de fer d'une fenêtre et à atteindre un mur voisin d'où ils se précipitèrent sur le pavé meurtris et blessés.

De nouvelles troupes eurent bientôt cerné toutes les issues du capitole, et le reste des représentans fut fait prisonnier. La populace se précipita alors dans l'enceinte, brisa les pupitres, et mit en pièces un grand portrait de Bolivar. Une demi-heure plus tard, des milliers d'hommes sans aveu parcouraient les rues, armés de poignards et de couteaux. Toutes les maisons se fermèrent. Au milieu du tumulte on entendait les cris réitérés de "qui vive" et le galop de la cavalerie qui sillonnait la ville. La nuit mit un terme à l'affreux spectacle.

Le lendemain matin, 25, on enterra les morts sans cérémonie, et l'on força les représentans qui avaient survécu à l'horrible boucherie de la veille de se rendre au capitole où on leur fit voter diverses résolutions. Le 26, on força ces mêmes membres de passer une résolution déclarant que le massacre du 24 s'était accompli sans la participation du président et malgré tous les efforts du premier magistrat de la république.

On s'attendait à voir le général Paez marcher contre Caraccas avec deux ou trois mille Llaneros. Le président, de son côté, s'occupait activement à former un corps de cavalerie de 1000 hommes, et avait mis un embargo sur tous les navires mouillés en rade.

Les prochaines nouvelles nous annonceront l'issue de cette déplorable révolution.

VIRGINIE.—La convention whig de cet Etat s'est ajournée le 25 février, après quatre jours de délibération. Elle a adopté à une majorité de 87 comtés contre 16 une résolution recommandant le général Taylor à la convention nationale, comme le candidat préféré des whigs de la Virginie.

PENNSYLVANIE.—Après une lutte opiniâtre, Bridges, le candidat locofoco pour le Congrès dans le district de Backs et de Lehigh, a été désigné pour remplir la vacance occasionnée par la mort de M. Hornbeck. Le même district a donné à M. Polk il y a quelques années une majorité de 647 voix, et cette majorité s'est élevée en octobre dernier à 700 voix.

DEPARTS MARITIMES.—Samedi, 26 février, deux paquebots à voiles et un steamer sont partis à midi de New-York pour trois grands ports européens. Ce sont le steamer Hibernia pour Liverpool, le Havre pour la ville de ce nom et le Victoria pour Londres. En outre, le steamer à hélices Sarah Sands partira pour Liverpool lundi à 1 heure.

HAVANE.—Le brick Titi, arrivé hier soir, nous a apporté des journaux de la Havane jusqu'au 26 février. Nous y voyons que deux vapeurs espagnols El Cetro et El Tridente [illegible] font prochainement de Londres pour la Havane, en faisant escale à Madère et à St-Thomas. Les feuilletonistes continuent à s'occuper de Herz et de Sivori. Ces deux artistes devaient donner un grand concert le 26 février, au théâtre du Cirque, et plusieurs dames s'étaient gracieusement engagées à leur prêter leurs concours comme pianistes.—On se préoccupait à la Havane de la prochaine arrivée des danseuses Viennoises; on les y attend avec impatience. Du reste, des artistes modèles, comme les appellent les journaux du Nord, donnaient des représentations dans la capitale de Cuba. Les feuilles havanaises agitent la grave question que soulevait partout les Tableaux Vivants, à savoir s'il y a rien dans ce spectacle qui puisse choquer la pudeur; et elles concluent que cette exhibition est on ne peut plus innocente. Nous en jugerons nous-mêmes dans quelques jours.—Les Monplaisir ont débuté sur le grand théâtre de Tacon, mais ils n'ont pas tout d'abord attiré la foule; les journaux ne disent pas trop de bien de quelques uns des ballets de M. Bartholomin. Ils s'accordent néanmoins à reconnaître l'incontestable talent des deux principaux sujets de la troupe.

RHODE-ISLAND.—Les locofocos de cet Etat ont nommé Adnah Sacket comme leur candidat au poste du gouverneur, et John D. Austin, pour le poste de lieutenant-gouverneur.

HENRY CLAY.—Les habitans de Philadelphie ont salué l'arrivée de Henry Clay dans leur ville avec un exprimable enthousiasme. Les rues qu'il a dû traverser pour se rendre chez le maire étaient envahies par une foule innombrable. M. Clay, appelé par les citoyens qui s'étaient amassés sous ses fenêtres, s'est vu obligé de se montrer à eux et de leur adresser quelques paroles de bonne amitié. La foule s'est ensuite dissipée en poussant de frénétiques hourras.

Chronique Locale.

GRANDE VENTE.—Hier on a vendu à la Bourse St Louis les propriétés de la succession Muger. Le montant total s'est élevé à $48,820.

IRE COUR DE DISTRICT.—Le juge McHenry n'a pris connaissance que de causes civiles. Les affaires criminelles seront appelées jeudi prochain.

RECORDER RAMOS.—Robert Bogès, homme de couleur libre, a été arrêté pour avoir brisé l'armoire de M. Dominique Sier, et en avoir soustrait une somme de vingt-cinq piastres. Le prévenu a fourni un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.

—John McCarthy a comparu hier matin devant le recorder Ramos, sous prévention d'avoir dérobé un objet de minime valeur au magasin de M. Christopher Vogel. Le recorder l'a envoyé en prison.

RECORDER SEUZENEAU.—Samedi dernier dans l'après-midi, quatre matelots de la goëlette des Etats-Unis "Captain Page," ont dérobé une somme de quarante-cinq piastres appartenant à un nommé Samuel Kilmen. Celui-ci les ayant dénoncés au recorder Seuzeneau, la police a arrêté l'un deux, William Roach. Il n'a pas encore subi son interrogatoire.

—M. Richard Westley a déclaré hier sous serment, au recorder Seuzeneau, que dimanche dernier, vers minuit, dans une des salles de bal de la 3me Municipalité, le nommé Ernest lui a enlevé sa montre, après l'avoir préalablement roué de coups. Un mandat d'arrêt a été décerné contre le prévenu.

VOL.—Dimanche dernier, dans la nuit, des voleurs se sont introduits dans le bureau de change de M. Jacob Barker, situé au coin des rues de la Commune et du Camp, et ont essayé de défoncer le coffre-fort, mais fort heureusement ils n'ont pu réussir. Ils se sont transportés ensuite dans le magasin de M.M. Norris et Way, et ont volé une somme de six piastres en argent ainsi qu'une grande quantité de marchandises sèches, et puis ils se sont enfuis.

NOYÉ.—On a retiré hier du nouveau bassin le corps d'un Français nommé Pierre Richard. Le défunt résidait depuis dix ans à la baie St. Louis, et était arrivé ici samedi dernier à bord d'une goëlette. On pense qu'il se sera enivré et que dans cet état il sera tombé par dessus bord.

SUITES DE L'INTEMPÉRANCE.—La femme Catherine Elizabeth Weederich a été trouvée morte hier matin dans la rue Claiborne, près de l'encoignure Toulouse. Sa mort est attribuée à l'intempérance.

IMPORTANTE ARRESTATION.—Samedi dernier le lieutenant Seichumydre et l'officier de police Grilliet, de la 1re Municipalité, ont pratiqué une importante arrestation. Il y a quelque temps, un nommé A. Block, autrefois marchand en cette ville, réussit à obtenir de plusieurs maisons de commerce une valeur en marchandises d'environ $4,400. Ces emplètes une fois faites, Block les expédia à Cincinnati et à St-Louis, et devint subitement invisible. Ses créanciers, alarmés à juste titre de cette fugue improvisée, allèrent immédiatement déposer leurs soupçons entre les mains de la police; mais les yeux de la police n'avaient pu encore découvrir la retraite de Block, lorsqu'enfin les deux officiers Seixnaidre et Grillier lui mirent la main dessus dans une cabane à nègre près de Carollton. Block a fait une vive résistance à ces messieurs avant de se rendre, si bien que force fut de l'emmenotter pour le conduire à la Nouvelle-Orléans. Il a immédiatement subi son examen, puis envoyé par devant la 1ère Cour de District.

MIS EN LIBERTÉ.—Hypolite Lahon, accusé du meurtre de Serre, a été mis samedi dernier en liberté. Le cautionnement de $5,000 exigé par le recorder Ramos, a été fourni par l'accusé.

ENQUÊTE.—Le coroner a pratiqué le 5 une enquête au corps de garde de la 1re Municipalité, sur le cadavre d'un nègre appartenant à Madame Bannister. Ce nègre a été trouvé mort hier matin dans son cab, à l'encoignure des rues Chartres et Canal. Il était, à ce qu'il paraît, malade depuis plusieurs jours, et l'on présume qu'il est mort subitement d'une attaque d'apoplexie. Le jury d'enquête a rendu un verdict qui confirme ces probabilités.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN.—Le Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence du recorder Ramos.

Le comité des finances soumet une résolution ordonnant le paiement de $959, étant les frais de publication des avis d'élection. Après une assez vive discussion, elle est adoptée.

Le Conseil adopte une autre résolution pour payer les rafraîchissements fournis aux juges d'élection et autres officiers.

La résolution qui décrète que la somme de $300 serait payée à M. Lambert, pour nettoyage des rues, est rejetée.

Le comité judiciaire rapporte une résolution pour payer à M. C. Morell le montant de ses honoraires pour avoir publié le digeste de la ville. Cette résolution sera discutée à la prochaine séance.

Peu après le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 3.—Le Conseil a siégé hier soir. La séance n'offre aucun intérêt au lecteur. Une résolution a été introduite et adoptée, ordonnant au trésorier de payer au major Gally $42 82, pour plusieurs saluts tirés par le Bataillon d'Artillerie dans cette municipalité. Le reste de la séance a été occupé à discuter diverses mesures locales.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)

Washington, 24 février 1848.

Je puis maintenant vous parler avec quelque certitude des clauses du traité de paix. On sait à quoi s'en tenir sur la ligne limitrophe. Le Rio Grande formera la frontière des deux pays, depuis son embouchure jusqu'au delà du Paso del Norte, et en suivant le 32e degré; puis la ligne s'inclinera quelque peu vers l'ouest jusqu'à ce qu'elle atteigne le Gila, et en suivant le cours de cette rivière jusqu'au Colorado, et de là jusqu'à l'Océan Pacifique, un peu au-dessous de San Diego. Le Nouveau-Mexique et la Californie sont cédés aux Etats-Unis. Ceux-ci paieront en retour quinze millions et assumeront le paiement de l'indemnité due aux citoyens américains.

Le Mexique recevra les quinze millions en quatre paiemens différents, et affectera les premier versement à l'organisation d'une armée destinée à soutenir le gouvernement.

Notre armée évacuera le Mexique quatre mois après l'échange des ratifications, ou plutôt si c'est possible.

Le traité a été signé le 2 février, par M. Peña y Peña et M. Trist. Le général Scott n'a pris aucune part officielle à la négociation. On annonce dans la correspondance communiquée au Sénat que l'affaire ne s'est pas conclue sans difficulté.

Lorsque le dernier courrier est parti de Mexico, le Congrès de Queretaro n'était pas en quorum. On pensait cependant que les membres de Puebla et de Vera-Cruz se décideraient à s'y rendre, et les chambres auront alors pu s'organiser. On s'était entendu avec le consul anglais, M. McIntosh, pour que celui-ci défrayât les dépenses des membres qui arriveraient à Queretaro.

Hier on a lu au Sénat, siégeant à huis-clos, les articles du traité et tous les documens qui y ont rapport. Le traité et les documens ont été référés au comité des affaires étrangères, et le Sénat en a ordonné l'impression. La correspondance de M. Trist a été accueillie assez froidement.

Bien que quelques-uns des conseillers intimes du Président ne paraissent guère en faveur du traité de paix, je suis persuadé que le Sénat en recommandera l'adoption à une très forte majorité. Je ne crois pas qu'il y ait plus de quinze voix pour le rejet.

Nous avons reçu des lettres du Mexique où l'on semble douter du résultat heureux des délibérations du Congrès de Queretaro relativement au traité.

Je viens d'apprendre que l'un des articles garantit les concessions de terre faites aux sujets anglais dans le Texas, avant la révolution. M. Rusk proposera de retrancher cette clause. On craint qu'il ne réussisse. S'il en est ainsi, la légation anglaise qui a dirigé les négociations nous retirera son influence.

Les résolutions de M. Allen demandant d'après quelle autorité on a accordé l'armistice ont été adoptées à une grande majorité.

M. Crittenden a appris par le télégraphe qu'on l'avait désigné au Kentucky comme candidat au poste du gouverneur. Il a accepté la candidature. Il est probable que le gouverneur Letcher le succédera au Sénat.

Les deux Chambres se sont ajournées après avoir entendu plusieurs panégyriques de M. Adams qui est mort hier soir vers 7 heures. Ses funérailles auront lieu samedi. H.

Washington, 25 février 1848.

Il n'est pas vrai, comme l'ont affirmé quelques journaux, que M. Trist ait fait usage des trois millions alloués par le Congrès pour les négociations. Il n'avait aucune autorité pour agir ainsi, et ses traites n'auraient pas été acceptées. Jusqu'à ce que le traité soit ratifié, personne n'a le droit de toucher aux trois millions.

Il y a une certaine hostilité dans la résolution que M. Allen a présentée relativement à M. Trist et au traité. L'acte de 1799 porte que toute personne qui, sans autorité de la part du gouvernement des Etats-Unis, aura entretenu une correspondance avec un gouvernement étranger sur une question en litige, sera passible d'une amende de $5,000 et d'un emprisonnement qui n'excédera pas trois ans.

En fait, cette résolution ne peut pas s'appliquer à la circonstance actuelle; elle n'atteindra pas M. Trist. Lorsque l'acte d'un agent quelconque est ratifié par qui de droit, on ne peut plus adresser de reproche à cet agent et l'accuser d'avoir agi sans autorisation. Si le président avait refusé d'accepter le traité, la résolution de M. Allen eût pu alors trouver son application.

La majorité du Sénat désire connaître la position que les whigs vont prendre au sujet du traité. Quelques membres démocrates ont jeté l'anathème sur M. Trist, et croient que la conquête du Mexique est de beaucoup préférable à la paix. Ce serait un programme tout trouvé pour les prochaines élections présidentielles. La paix dérange évidemment leurs plans. Cependant ils n'osent se prononcer trop ouvertement dans la crainte de se nuire.

Il y a des ultra qui s'opposeront au traité, parce qu'ils croient que les Etats-Unis n'obtiennent pas d'assez belles concessions, d'autres s'y opposeront parce qu'ils croient la guerre populaire. Quelques-uns combattront également le traité, parce qu'ils veulent le Mexique tout entier et non pas deux ou trois provinces. Mais nous nous souvenons de ce qui s'est passé au sujet de l'Orégon. Il y a deux ans, ceux qui avaient crié le plus haut pour la totalité de l'Orégon ont été les premiers à accueillir un compromis.

Les locofocos ont l'intention de réunir contre le traité toutes les voix qu'ils pourront rallier, mais je doute qu'ils assument la dangereuse responsabilité de renvoyer le traité au Mexique. J'espère que les whigs ne s'écarteront pas de leur sage politique. Ce sont nos adversaires qui nous ont attiré la guerre; qu'ils fassent aujourd'hui la paix. L'honneur des deux événements leur appartiendra.

Je suis convaincu, d'après ce que j'ai appris, que la plupart des sénateurs démocrates qui sont opposés au traité reviendront bientôt à d'autres sentiments. Je ne pense pas qu'il y ait plus de quinze voix pour la non-acceptation.

Tous les bureaux de l'administration ont été fermés aujourd'hui comme un hommage à la mémoire de M. Adams. Les chambres du Congrès ne se sont pas réunies. H.

LE DERNIER ACTE DE JOHN QUINCY ADAMS.—Au moment où le doyen des représentans américains est tombé frappé d'une attaque mortelle, il s'apprêtait à prendre la parole, et, déjà soulevé sur son banc, il tendait la main vers un papier placé devant lui. Lorsqu'après l'avoir transporté dans l'appartement du président de la chambre, on s'occupa de réunir les circonstances de ce triste accident, on recueillit ce papier, pour lequel paraissait avoir été sa dernière pensée. On trouva alors que c'était une proposition relative aux échanges internationaux, dont M. Vattemare s'est fait si ardemment le promoteur. Sans doute, M. Adams se préparait à la présenter à la chambre lorsque la mort a arrêté sa main. C'est pour nous un motif particulier de regret, au milieu du deuil public; mais nous espérons que ce dernier acte de M. Adams trouvera un héritier parmi ses collègues, et que la proposition relative aux échanges internationaux ne sera pas morte avec le noble vieillard qui l'avait prise sous son patronage.

(Communiqué.)

Raffinerie de St-Jacques, 7 février 1848.

Mr W. F. Thompson.

Monsieur,—Je viens de lire une circulaire qui m'a été remise par Mr Valcourt Aime, dans laquelle on me met en relation avec un essai qui a été tenté chez Mr Armant le 5 janvier dernier.

Je dois donner des détails sur cette affaire: à la requête de Mr Valcourt Aime, je me rendis chez Mr Armant, où je mesurai quatre cordes de bois. Il fut vous dire avant tout que ce bois fut choisi, et que tout ce qui n'était pas de première qualité fut rejeté. Après avoir tiré la batterie, il ne restait pas de sirop pour procéder à l'opération. Nous commençâmes alors à chauffer avec le bois mesuré, et pendant les deux premières heures nous consumâmes environ deux cordes de bois; le chauffeur laissa alors tomber la vapeur et arrêta la machine; à ce moment le chauffeur fut changé, et comme la nuit approchait, j'entrai dans la sucrerie, j'y restai jusqu'à ce que la batterie fût tirée, tirage qui dura trois heures et demie, et qui devait au dire du raffineur remplir 60 bacs, j'examinai alors le bois et trouvai à mon grand étonnement, qu'une demi corde seulement avait été consumée pendant la dernière heure et demie.

Il fallait donc supposer que cette différence dans la consommation du combustible provient, ou du changement de chauffeur, ou d'un escamotage fait par dessous main.

Pour moi, j'en conclus que le chauffeur avait pendant mon absence employé le bois non mesuré, et je me dégoûtai de cette manière d'agir. Je proposai cependant une nouvelle expérience, mais on me répondit qu'il n'y avait pas assez de sirop pour la tenter, et qu'il n'y en aurait pas avant le lendemain.

Je désirerais que l'ingénieur de M. Armant m'expliquât pourquoi il n'y avait pas de sirop pour commencer l'opération, après avoir tiré la première batterie; et pourquoi il n'y en avait pas non plus assez après avoir tiré la dernière.—Vous remarquerez d'après ce qui précède que le sirop était en ébullition dans sa chaudière deux heures avant celui de la chaudière à grain. Je conclus de cela que toute la vapeur avait été dirigée sur cette dernière, et que conséquemment il ne pouvait pas y avoir eu de sirop de fait.

Je n'avais pas l'intention de donner de la publicité à la jonglerie dont on avait essayé de me rendre dupe, et je ne l'eusse pas fait si on ne s'était servi de ces mêmes moyens pour jeter de la réputation sur cet appareil.

Je dois maintenant donner mon opinion sur ce sujet. 1o Le moulin requiert toujours une demi-corde de bois; 2o une demi-corde pour la défécation du jus; 3o il faut de la vapeur pour faire bouillir la première chaudière, pour laquelle j'alloue aussi une demi-corde, ce qui donne une corde et demie, quantité consommée par l'appareil de M. Valcour Aime, que M. Rillieux dit être des grands.

Je voudrais que M. Rillieux désignât quelle partie de l'appareil de MM. Merrick et Towne il réclame comme lui appartenant, car les préparateurs sont de Desgrands, les défécateurs de Desrones, et l'usage de la vapeur d'une chaudière pour en faire bouillir une autre est aussi de Desrones.

Je ne sais quelle quantité de sucre l'appareil de M. Armant peut faire; mais ce que je sais, c'est que du premier au dernier jour de la roulaison, il n'en fait pas plus que celui dont se sert M. Valcour Aime.

Je suis votre serviteur,

J. KING, Ingénieur,
Chez M. VALCOUR AIME.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

LXXXVIII.

Au quinze décembre.

Gilbert n'éprouva, de la part de Fritz, aucune difficulté pour être introduit près de Balsamo.

Le comte se reposait sur un sofa, comme les gens riches et oisifs, de la fatigue d'avoir dormi toute la nuit; du moins c'est ce que pensa Gilbert en le voyant ainsi étendu à une pareille heure.

Il faut croire que l'ordre avait été donné au valet de chambre d'introduire Gilbert aussitôt qu'il se présenterait, car il n'avait pas besoin de dire son nom ou même d'ouvrir la bouche.

A son entrée dans le salon, Balsamo se souleva légèrement sur son coude et referma son livre, qu'il tenait ouvert sans le lire.

—Oh! oh! dit-il, voici un garçon qui se marie.

Gilbert ne répondit rien.

—C'est bon, fit le comte en reprenant son attitude indolente, tu es heureux et tu es presque reconnaissant. C'est fort beau. Tu viens me remercier; c'est du superflu. Garde cela, Gilbert, pour de nouveaux besoins. Les remercîments sont une monnaie de retour qui satisfait beaucoup de gens lorsqu'elle est distribuée avec un sourire. Va, mon ami, va.

Il y avait dans ces paroles et dans le ton que Balsamo avait mis à les prononcer, quelque chose de profondément lugubre et de doucereux, qui frappa Gilbert à la fois comme un reproche et comme une révélation.

—Non, dit-il, vous vous trompez monsieur, je ne me marie pas du tout.

—Oh! fit le comte....; que fais-tu donc, alors?.... Que t'est-il arrivé?

—Il est arrivé qu'on m'a éconduit, répliqua Gilbert.

Le comte se retourna tout à fait.

—Tu t'y es mal pris, mon cher.

—Mais, non pas, monsieur; je ne crois pas, du moins.

—Qui t'a évincé?

—La demoiselle.

—C'était certain; pourquoi n'as-tu pas parlé au père?

—Parce que la fatalité n'a pas voulu.

—Ah! nous sommes fataliste?

—Je n'ai pas le moyen d'avoir de la foi.

Balsamo fronça le sourcil, et regarda Gilbert avec une sorte de curiosité.

—Ne parle pas ainsi des choses que tu ne connais pas, dit-il; chez les hommes faits, c'est de la bêtise; chez les enfans, c'est de l'outrecuidance. Je te permets d'avoir de l'orgueil, mais non d'être un imbécile; dis-moi donc que tu n'as pas le moyen d'être un sot, et je t'approuverai. Au résumé, qu'as-tu fait?

—Voici. J'ai voulu, comme les poëtes, aller songer au lieu d'agir; j'ai voulu m'aller promener dans les allées où j'avais eu de plaisir à rêver d'amour, et tout à coup la réalité s'est présentée à moi sans que je fusse préparé: la réalité m'a tué sur place.

—C'est encore bien fait, Gilbert; car un homme, dans la situation où tu te trouves, ressemble aux éclaireurs d'une armée. Ces gens-là ne doivent marcher que le mousqueton au poing droit et la lanterne sourde au poing gauche.

—Enfin, monsieur, j'ai échoué; Mlle Andrée m'a appelé scélérat, assassin, et m'a dit qu'elle me ferait tuer.

—Bon, mais son enfant?

—Elle m'a dit que son enfant était à elle, non à moi.

—Après?

—Après, je me suis retiré.

—Ah!....

Gilbert releva la tête.

—Qu'eussiez-vous fait, vous? dit-il.

—Je ne sais pas encore; dis-moi ce que tu veux faire.

—La punir de ce qu'elle m'a fait subir d'humiliations.

—C'est un mot, cela.

—Non, monsieur, c'est une résolution.

—Mais..... tu t'es laissé peut-être arracher ton secret.... Ton argent?

—Mon secret est à moi, et je ne le laisserai prendre à personne; l'argent était à vous, je le rapporte.

Et Gilbert ouvrit sa veste et en tira les trente billets de caisse qu'il compta minutieusement en les étalant sur la table de Balsamo.

Le comte les prit, les plia, toujours en observant Gilbert, dont le visage ne trahit pas la plus légère émotion.

—Il est honnête, il n'est pas avide.... Il a de l'esprit, de la fermeté: c'est un homme, pensa-t-il.

—Maintenant, monsieur le comte, dit Gilbert, j'ai à vous rendre raison des deux louis que vous m'avez donnés.

—N'exagère rien, répliqua Balsamo, c'est beau de rendre cent mille écus, c'est puéril de rendre quarante-huit livres.

—Je ne voulais pas vous les rendre, je voulais seulement vous dire ce que j'avais fait de ces louis, afin que vous sachiez pertinemment que j'ai besoin d'en avoir d'autres.

—Voilà qui est différent. Tu demandes, alors!

—Je demande....

—Pour quoi?

—Pour faire une chose de ce que tout à l'heure vous avez nommé un mot.

—Soit. Tu veux te venger?

—Noblement, je le crois.

—Je n'en doute pas; mais cruellement, est-ce vrai?

—C'est vrai.

—Combien te faut-il?

—Il me faut vingt mille livres.

—Et tu ne toucheras pas à cette jeune femme? dit Balsamo, croyant arrêter Gilbert par cette question.

—Je ne la toucherai pas.

—Son frère?

—Non plus; son père non plus.

—Tu ne la calomnieras pas?

—Je n'ouvrirai jamais la bouche pour prononcer son nom.

—Bien, je te comprends. Mais c'est tout un, de poignarder une femme avec le fer, ou de la tuer par des bravades continuelles.... Tu veux la braver en te montrant, en la suivant, en l'accablant de sourires pleins d'insulte et de haine.

—Je veux si peu faire ce que vous dites, que je viens vous demander, au cas où l'envie me prendrait de quitter la France, un moyen de passer la mer sans qu'il m'en coûte.

Balsamo se récria.

—Maître Gilbert, dit-il de sa voix à la fois aigre et caressante, qui ne contenait cependant ni douleur, ni joie; maître Gilbert, il me semble que vous n'êtes pas conséquent avec votre étalage de désintéressement. Vous me demandez vingt mille livres, et sur ces vingt mille livres vous n'en pouvez prendre mille pour vous embarquer?

—Non, monsieur, et cela pour deux raisons.

—Voyons les raisons.

—La première, c'est que je n'aurai effectivement pas un denier le jour où je m'embarquerai, car, notez bien ceci, monsieur le comte, ce n'est pas pour moi que je demande; je demande pour la réparation d'une faute que vous m'avez facilitée....

—Ah! tu es tenace! dit Balsamo, la bouche crispée.

—Parce que j'ai raison....; je vous demande de l'argent pour réparer, vous dis-je, et non pour vivre et pour me consoler; pas un sou de ces vingt mille livres n'effleurera ma poche; ils ont leur destination.

—Ton enfant; je vois cela....

—Mon enfant, oui monsieur, répliqua Gilbert avec un certain orgueil.

—Mais toi?

—Moi, je suis fort, libre et intelligent; je vivrai toujours; je veux vivre!

—Oh! tu vivras! Jamais Dieu n'a donné une volonté de cette force à des âmes qui doivent quitter prématurément la terre. Dieu habille chaudement les plantes qui ont besoin de braver les longs hivers; il donne la cuirasse d'acier aux cœurs qui ont à subir les longues épreuves. Mais tu avais, ce me semble, annoncé deux motifs pour ne pas garder mille livres; la délicatesse d'abord.

—Ensuite la prudence. Le jour où je quitterai la France, force me sera de me cacher.... Ce n'est donc pas en allant trouver un capitaine dans un port, en lui remettant de l'argent, car je présume que c'est ainsi qu'on fait, ce n'est pas, dis-je, en m'allant vendre moi-même, que je réussirai à me cacher.

—Alors, je suppose que je puis t'aider à disparaître?

—Je sais que vous le pouvez.

—Qui te l'a dit?

—Oh! vous avez trop de moyens surnaturels à votre disposition pour n'avoir pas aussi l'arsenal tout entier des moyens naturels. Un sorcier n'est jamais si sûr de lui qu'il n'ait quelque bonne porte de salut.

—Gilbert, dit tout à coup Balsamo, en étendant la main sur le jeune homme, tu es un esprit aventureux, hardi; tu es pétri de bien et de mal, comme une femme; tu es stoïque et probe sans afféterie; je ferai de toi un homme très grand; demeure avec moi. Je te crois capable de reconnaissance; demeure ici, te dis-je, cet hôtel est un asile sûr; moi, d'ailleurs, je quitte l'Europe dans quelques mois, je t'emmènerai.

Gilbert écouta.

—Dans quelques mois, dit-il, je ne répondrai pas non; mais aujourd'hui je dois vous dire: merci, monsieur le comte, votre proposition est éblouissante pour un malheureux; toutefois, je la refuse.

—La vengeance d'un moment ne vaut pas un avenir de cinquante années, peut-être.

—Monsieur, ma fantaisie ou mon caprice vaut toujours pour moi plus que tout l'Univers, au moment où j'ai cette fantaisie ou ce caprice. D'ailleurs, outre la vengeance, j'ai un devoir à remplir.

—Voici tes vingt mille livres, répliqua Balsamo sans hésitation.

Gilbert prit deux billets de caisse, et, regardant son bienfaiteur:

—Vous obligez comme un roi! dit-il.

—Oh! mieux, j'espère, dit Balsamo; car je ne demande pas même qu'on me garde un souvenir.

—Bien, mais je suis reconnaissant, comme vous disiez tout à l'heure, et, lorsque ma tâche sera remplie, je vous paierai ces 20,000 livres.

—Comment?

—En me mettant à votre service autant d'années qu'il en faut à un serviteur pour payer vingt mille livres à son maître.

—Tu es encore cette fois illogique, Gilbert. Tu me disais, il n'y a qu'un moment: Je vous demande vingt mille livres, que vous me devez.

—C'est vrai, mais vous m'avez gagné le cœur.

—J'en suis aise, dit Balsamo, sans aucune expression. Ainsi, tu seras à moi, si je veux?

—Oui.

—Que sais-tu faire?

—Rien; mais tout est dans moi.

—C'est vrai.

—Mais je veux avoir dans ma poche un moyen de quitter la France en deux heures, si besoin était.

—Ah! voilà mon service déserté.

—Je saurai bien vous revenir.

—Et je saurai bien te retrouver.—Voyons, terminons là; causer si longuement me fatigue. Avance la table.

—Voici.

—Passe-moi les papiers qui sont dans ce petit carton, sur le chiffonnier.

—Voici.

Balsamo prit les papiers, et lut à mi-voix les lignes suivantes, sur un des papiers couvert de trois signatures, ou plutôt de trois chiffres étranges:

"Le 15 décembre, au Havre, pour Boston, P.-J. l'Adonis."

—Que penses-tu de l'Amérique, Gilbert?

—Que ce n'est pas la France, et qu'il me sera fort doux d'aller par mer, à un moment donné, dans un pays quelconque qui ne sera pas la France.

—Bien!.... Vers le quinze décembre, n'est-ce pas ce moment donné dont tu parles?

Gilbert compta sur ses doigts en réfléchissant.

—Précisément, dit-il.

Balsamo prit une plume, et se contenta d'écrire sur une feuille blanche ces deux lignes:

"Recevez sur l'Adonis un passager

"JOSEPH BALSAMO."

—Mais ce papier est dangereux, dit Gilbert en le regardant, et moi, qui cherche un gîte, je pourrai bien trouver la Bastille.

—A force d'avoir de l'esprit, on ressemble à un sot, dit le comte. L'Adonis, mon cher monsieur Gilbert, est un navire marchand dont je suis le principal armateur.

—Pardonnez-moi, monsieur le comte, dit Gilbert en s'inclinant; je suis, en effet, un misérable à qui la tête tourne quelquefois, mais jamais deux fois de suite; pardonnez-moi donc, et croyez à toute ma reconnaissance.

—Allez, mon ami.

—Adieu, monsieur le comte.

—Au revoir, dit Balsamo, en lui tournant le dos.

[A continuer.]

DÉCÉDÉ hier au soir, à 8 heures et demie, M. JOSEPH REBOUCHÉ, négociant aux Avoyelles, à l'âge de 27 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie P. M. Le corps est exposé rue Ste-Anne, entre St-Claude et Trémé.

Décédée hier à 5 heures de l'après-midi, Mme JULIETTE ZIMMER, âgée de 41 ans.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui mardi à 3 heures de l'après-midi. Le convoi funéraire partira de la demeure de la défunte encoignure des rues Poëte et Colbadvo. Les amis et connaissances de la famille et de H. Breakman sont invités à y assister.

CAZADORES DE ORLEANS

Atencion!

La Compania se reunirá en asamblea general, el lunes, 13 del corriente, á las [illegible] de la tarde, en el parage acostumbrado, para proceder á la eleccion de un sargento primero, y tomar de acuerdo que la conciernen.

De orden del Capitan,
DOMINGO DE LA LANZA,
Sto. lo laur.

6 mars

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Faneuil Hall, Bangs, pr Liverpool.
Harvard, Curtis, pr le Havre.
Brewster, Thatcher, pr Boston.
Brick Leopold O'Donnel, Halverson, pr Tampico.
Watts, Thrane, pr Liverpool.
Steamship Augusta, Stevens, pr Vera Cruz.
Steamer Thos Jefferson, Scott, pr Cincinnati.
Importer, Marsh, pr Philadelphie.
Brique Pedraza, Dontie, pr Nassau. (N P).
St-George, Long, pr Baltimore.
Iroquois, Moon, pr St-Louis.

ARRIVÉS.

Navire Lemuel, Dyer, de Portland.
France, Pierce, de Vera Cruz.
Thebis, Beighton, de Liverpool.
Sir Colin, Campbell, de Belfast.
Thomas Fielden, Lacasen, de Londres.
John Bolton, Brown, de Liverpool.
C Mennetti, Eaton, de Bath (Mas).
Sea Barstow, de New York.
Naples, Brewer, de Vera-Cruz.
Barque Augusta, Imneberry, de Cadiz.
Alvarado, Ames, de Vera Cruz.
A G Hill, Curtis, Portland, (Mas).
Rotchild, Huffington, de Vera Cruz.
Brick Lucy Watts, Watts, de Thomaston.
Goelette Mary George, Watts, de Kingston

Au bas du fleuve et montant:

Barque Georges, des Barbades.

—STEAMERS.—

Cincinnatus, Gondine, Cincinnati.
Buena Vista, Post Alton.
St-Landry, Dugas, Lafourche.
Princess, Leathen, de Hard Time.
Wing & Wing, Handlam, de Wabash River.
Sewanee, Leake, de Nashville.
Uncle Sam, Jourdan, de Bayou Sara.
Music, Delâtre, de Lockport.

MEMORANDA.

NEW YORK, 25 février, expédié navire Galena, Leavitt, Nouvelle Orléans, le 24, arrivé brick Mary Ellen, Edmonds, Nouvelle-Orléans, brick Florence, Fales, Nouvelle-Orléans.

BALTIMORE, 26 février, arrivé navire Mississippi, Harvey, Nouvelle Orléans, navire Rochester, Otis, Nouvelle Orléans.

BOSTON, 24 février, arrivé navire York, Nouvelle Orléans; navire Robert-Patten, Nouvelle-Orléans; expédié navire Switzerland, Tisson, Nouvelle Orléans.

WARREN, R I 22 février—arrivé brick Lycoming, Gardner, Nouvelle Orléans.

BOSTON, 25 février, expédié navire Essex, Webb, Nouvelle Orléans, navire Euphrasia, Simpson, Nlle Orléans, barque Hannah Thornton, Nlle Orléans; En bas, brick Frances Ann, Nlle-Orléans.

RICHMOND, 20 février,—expédiée barque Phoenix, Bosch, Nlle Orléans.

NEW YORK, 27 février—expédiés navire Columbiana, Mallett, Nlle-Orléans; barque Henry Harbeck, Harvie, Nlle-Orléans.

BALTIMORE, 26 février.—arrivé brick Général Worth, Hewes, Nlle Orléans.

A Rio Janeiro pour ce port, 11 février—barque Edwin, Tarshorn; barque Quincy, King; barque Byron, Reed; brick Cayuga, Mitchell.

L'attention des marchands et acheteurs est appelée sur la vente de Chinoiserie qui sera faite aujourd'hui par F. H. Petitpain, No 8, rue du Canal ainsi qu'une collection de Coquillages qui a été faite en Chine. 7 mars

Le navire WAVERLEY, cap. Truman, de Marseille, est en déchargement en face de l'hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics. C. BIRKLE.
Rue Royale, en face du Merchants' Exchange.
7 mars—2

AVIS D'ENCANS—Le soussigné ayant loué un terrain à l'encoignure des rues Dumaine et St-Claude, en face de celui situé encoignure des rues Commune et Baronne, pour la commodité des habitants de la 1re et de la 3me Municipalité, informe ceux qui ont des chevaux, des voitures et drays à vendre à l'encan, de les envoyer tous les mercredis, à midi, à l'endroit ci-dessus mentionné.

Jours des ventes régulières, à vendre tous les mercredis, encoignure Dumaine et St Claude, et tous les samedis, encoignure des rues Commune et Baronne, dans la cour de la maison d'Etat.

TO J. SPEAR & E. M. DELERY.
7 mars Encanteur spécial.

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,
DIRIGÉE PAR M. ET MME GOUBAULT,
Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse,
[CLASSE DU SOIR.]

Références.

1re Municipalité, Dr. A Mercier, 10, rue de la Douane.
2me Municipalité, M. J. M. Lapeyre, 66, rue St Charles.
3me Municipalité, A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7 mars.

Chapeaux de paille pour dames

C. YALE Jr & Co

No 13, rue de Chartres,

ONT reçu par les nouveaux arrivages leurs marchandises de printemps et d'été, consistant en Chapeaux de fantaisies, savoir:
Chapeaux de paille d'Italie, formes nouvelles,
do de Napolitaine, do do
do de Gimpures, do do
do de Buena Vista, do do
Un assortiment de rubans complet pour chapeaux aussi en satin et taffetas de toutes les couleurs.
1ere qualité de barèges, dernier genre.
Mousselines, jaconas, organdies, soieries moirées, rayées, gros de Naples et gros de Rhin, et toutes espèces de soieries pour chapeaux, parasols, ombrelles et parasols.
Pèlerines brodées, cols et chemisettes.
Mouchoirs do et à tirages et unis.
Jaconas, percales et mousselines suisses, assortiment complet.
Dentelles en fil et coton.
Bas coton et soie.
Schalls en barège, mousselines do.
Gants en peau, du coton de soie noir et blanc.
En général un assortiment complet de marchandises sèches.
Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter leurs marchandises avant d'acheter ailleurs. 7 mars—6

AVIS.—Il a été perdu un billet de la somme de trois cent cinquante quatre piastres, souscrit par Jacob Strauss à l'ordre de L. H. Richard, daté du 22 janvier 1848 et payable à 4 mois de cette date. Le public est prié de ne pas le recevoir en paiement ou l'escompter, notification de ce fait ayant été donnée au souscripteur. 7 mars—2

ON DEMANDE A LOUER immédiatement une maison à un étage, ayant 4 chambres au premier, et une cour assez vaste, water-works et loyer de $30 à $40 par mois. S'adresser au No. 30, Vieille-Levée. 7mars—3f

MEMOIRES D'UN MEDECIN par Alexandre Dumas.—La dix neuvième livraison des Mémoires d'un Médecin par A. Dumas, contenant la vie de Joseph Balsamo, premier épisode des Mémoires d'un Médecin, est en vente à la librairie de VICTOR HEBERT.
7 mars 149, rue de Chartres.

30 Surons amandes sans coques.
36 demi balles bouchons velours, en débarquement du brick Margareta, Malaga, à vendre par WILIE & EGANA,
7 mars 54, rue Bienville.

A VENDRE en débarquement du navire Waverly, venant de Marseille.
30 caisses absinthe Sauvageol et Bruneton.
10 do Kirsch.
30 do Absinthe Yersin et Lecoultre.
50 do do Edouard Pernaud.
100 do do Berthoud fils.
25 do Sauvageol et Bruneton.
100 do fruits à l'eau de vie.
100 do prunes, do do
50 do abricots, do do
150 do cerises, do do
50 do fruits au jus, marque Teyssonnau.
Vins vieux diverses marques en barriques et demi barriques, et vin blanc Haut Sauterne.
7 mars N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

CAFE—300 sacs et 62 barils en débarquement du navire Palestine, de New York, à vendre par TROISBOURG & LAMPRE,
7m 96, Vieille Levée.

100 caisses absinthe de Sauvajol et Bruneton en déchargement du navire Waverley, de Marseille, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 54, Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc jaune, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 m 54, Vieille-Levée.

COGNAC—10 demi pipes J. J. Dupuy et Bastau Charruyer de preuve, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 54, Vieille Levée.

VIN rouge—90 barriques, et 15 demi barriques vin rouge, qualité supérieure de St Julien, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 54, Vieille-Levée.

VIN en caisse—2500 caisses de 12 bouteilles de château Margaux, capsules et étiquettes, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 54, Vieille-Levée.

100 caisses vin Haut-Brion, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 54, Vieille-Levée.

FRUITS au jus—40 caisses abricots, prunes, &c., à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 54, Vieille Levée.

200 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 54, Vieille-Levée.

200 paniers vin Champagne de différentes marques en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
7 mars 54, Vieille-Levée.

RIZ—30 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

TABAC—200 balles de la Havane et de Cuba pour cages et tripes, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

AMANDES—60 sacs à coque douce, 125 caisses et 40 damejeannes douces écossées, 25 caisses et 3 barils amères do à vendre par
7m B. VALLS, 37, Commune.

NOIR ANIMAL—50 barils de Philadelphie, à vendre par B. VALLS,
7m 37, Commune.

VIN DE JEREZ—80 barillets de 16 gallons, ayant droit au drawback, à vendre par B. VALLS,
7m 37, Commune.

HUILE D'ANIS—12 estagnons, à vendre par
7m B. VALLS, 37, Commune.

HUILE de peppermint—6 estagnons, à vendre par
7m B. VALLS, 37, Commune.

GUABA—En grandes et en petites boîtes, à vendre par B. VALLS,
7m 37, Commune.

ESPRIT DE THEREBENTINE—50 barils en débarquement et à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
4mars Encoignure Magasins et Commune.

SARDINES à l'huile—3000 boîtes et 1/2 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue D Guilloux, ayant droit au drawback, à vendre par
2 m AUGUSTE MOLIER, 90, St-Louis.

AMANDES—25 caisses douces écossées, et 25 de tendres, en débarquement du navire Union de New-York, à vendre par B. VALLS,
7 fev 37 Commune.

F. [illegible] Commission-Merchants, [illegible] No 36. Tient son cabinet ouvert de [illegible] jusqu'à six du soir. 17 mars

FIOL [illegible] de toute grandeur et de toute forme.—[illegible] grand assortiment vraie dépuis [illegible]
par B. BONNABEL,
7 fev Droguiste rue Tchoupitoulas, No 27.

LE propriétaire de l'HOTEL DE CARROLTON annonce à ses amis et au public, qu'il a contracté un engagement avec M. E. S. WOOD, le fameux VOLTIGEUR aujourd'hui célèbre en Europe et en Amérique. Les limites d'un avis empêchent de donner des détails sur ces étonnantes voltiges. Mr Wood fera une ascension sur un fil de fer de 100 pieds de long et s'élevant à 50 pieds de haut.

Malgré les dépenses considérables faites pour l'engagement de deux artistes de talents, les entrées sont gratuites: et l'établissement est établi sur le pied de celui du fameux VERDI, à Paris. L'ouverture aura lieu dimanche 12 courant, à 3 heures.
7mars—5f.

45 Barriques vin rouge château du Crock, Merman; 30 do do Ch. Bernon; 45 do do St-Julien; 76 do do Montferrand; 127 do do ordinaire Montferrant; 30 demi do do St-Estephe; 20 do do do St-Julien; 46 barils vin blanc Haut Barsac; do Sauterne; 34 do vinaigre blanc; 210 barriques Marseille, Bergasse, Bethfort et Bandol; 450 caisses vin rouge St-Julien, St-Estèphe, Leoville, Ch. Laffitte. 75 c. vin blanc Haut Sauterne, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mars 11 & 15, St-Louis

310 Caisses vieille absynthe, Yersin et Lecoultre, Dubied et Sauvant; 95 do kirsch; 145 do liqueurs assorties fines, surfines et superfines; 375 paniers anisette de Bordeaux; 85 caisses fruits à l'eau de vie, prunes, abricots, poires et pêches; 94 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mars 11 & 15, St-Louis

15 DEMI pipes cognac fine champagne.
8 quarts do do do do.
18 demi do do 4me pve. J. J. Dupuy.
10 quarts do do do do.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mars 11 et 15, rue St-Louis

750 Milliers bouchons fins, surfins et superfins, pointus et non do.
160 paniers bouteilles vides de 18, 20 et 22 onces.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mars 11 et 15, rue St-Louis

2 Caisses saucissons de Lyon, 1re qualité.
18 do fromages tête de maure, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7mars 11 et 15, rue St-Louis

175 Milliers cigares de la Havane, de la marque Shakspear, Regalia, Cazadores, Canones et Millar, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mars 11 et 15, St Louis

LIBRAIRIE DE LELIEVRE,
210, rue Royale.

EN VENTE:—Chimie complète de Dumas, Chimie de Munin,
Les armes et le duel par Grisier.
Histoire de la Maçonnerie par Clavel,
Œuvres de Corneille, Molière, Racine,
Choix de Manuel Bouret,
Physiologie du Goût par Brillat Savarin,
Livres de Sciences et Arts,
Bibliothèque Magnétique, composée des ouvrages de Deleuze, Dupotet A. Gauthier, l'Abbé J. B. L. de Ségur, Lafontaine, Ricard, Teste, etc.
Livres de Piété
Dévotion à St Joseph,
Conduite pour le Carême,
Mois de Marie associé,
Livres instructifs et moraux pour lecture et encouragement de jeunesse,
Livres de prières à des prix réduits, convenables aux marchands de la campagne et aux marchands au rabais,
Cartes en relief pour l'étude de la géographie physique, écrites en anglais.
Abonnements à l'Illustration à $8 par an. Echo des feuilletons, Journal des Jeunes Filles, Nouveautés &c. &c. 4 mars.

VENTE A L'ENCAN.

E. M. DELERY ayant été nommé par son excellence le gouverneur Isaac Johnson, encanteur spécial pour la vente des chevaux, voitures, drays et animaux, se tiendra au dépôt approprié à cet effet, tous les samedis, à midi, jusqu'à nouvel avis—Bureau No. 47, rue des Magasins, au premier, Arcade de Banks.

Le dépôt pour les chevaux et voitures est situé encoignure Commune et Baronne, cour de la maison d'Etat.

THOMAS J. SPEAR & E. M. DELERY ont formé ce jour une Société d'Encanteurs pour la vente de biens fonds, esclaves, marchandises, &c. Bureau rue des Magasins, No. 47, au 1er, Arcade de Banks.

THOMAS J. SPEAR,
E. M. DELERY.
3 mars—1m

20 Barriques vin rouge, Blanquefort 1844.
10 do Macau, 1842.
12 barriques vin Loggman, 1841.
200 caisses vin rouge, Cantenac.
150 caisses vin Pauillac.
200 do do St-Julien.
25 caisses absynthe.
26 paniers guignolet.
100 caisses fruits à l'eau de vie.
40 caisses sardines à l'huile.
60 do vin Chambertin.
200 paniers bouteilles vides.
500 damejeannes.
20 quarts de pipes eau de vie, Pinet Castillon.
A vendre par P. LONGIS,
6 mars 116, rue Royale.

MADERE—200 barils Madère de Marseille, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

PORTO—30 barils vin d'Oporto doux, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

SHERY—10 barils vin de Shery, diverses importations, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

VIN DE MARSEILLE—30 barriques vin, de la marque Fx. Groumet, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

VIN EN DEMI BARRIQUES—25 demi barriques vin de Marseille, à vendre par P. LONGIS
6 mars No. 116, rue Royale

VIN DE BORDEAUX—14 barriques vin de Beychevelle, 1841, à vendre par P. LONGIS,
6 mars No. 116, rue Royale

100 Caisses vin fin de Beychevelle 1841, à vendre par P. LONGIS
6 mars No. 116, rue Royale

EAU-DE-VIE—20 demi pipes Seignette, 4me preuve, 13 quarts idem. 4 demi pipes J. J. Dupuy, Pinet Castillon, 5 do M. Castillon 3 quarts pipes M. Castillon, 2 do J. Kennedy—le tout de 4me preuve, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
6 mars 17 et 19, St Louis.

CHAMPAGNE—400 paniers de diverses marques ayant droit au débenture, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
6mars 17 et 19, St Louis.

VIN—3000 caisses vin de St-Julien, Chateau Margaux, Latour, Laffitte et Leoville, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
6mars 17 et 19, St Louis.

ABSYNTHE—110 caisses de Yersin et Lecoultre, et de Sauvajol, Bruneton & Co, à vendre par E. ROCHEREAU & CO.,
6 mars 17 et 19, St Louis.

COUVERTURES—6 balles couvertures françaises, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
6mars 17 et 19, St-Louis

VINAIGRE—50 barriques vinaigre blanc, à vendre par S. D. GRATIAA,
6 mars 35, rue Natchez

FRUITS au jus—50 caisses fruits assortis au jus, et 30 caisses fraises au jus, à vendre par S. D. GRATIAA,
6 mars 35, rue Natchez.

DIVERS—300 boîtes truffes au naturel, 400 do do do do; 400 boîtes champignons; 500 demi boîtes do do, 300 boîtes cêpes à l'huile et 400 demi boîtes do do; 400 boîtes petits pois accommodés, 500 demi do do do, à vendre par S. D. GRATIAA,
6 mars 35, rue Natchez.

SARDINES au Drawback.—30 caisses contenant des boîtes, deux tiers, demi et quarts, reçues par J. Baring, de Bordeaux, à vendre par S. D. GRATIAA,
6m 35, rue Natchez.

VIEUX Vins en caisses—300 caisses vieux vins Chateau-Laffitte, Château-Latour, Gruau Larose, Cantenac et Sauterne en bouteilles et demi bouteilles, reçus par le J. Baring; 1,500 caisses vins ordinaires et bons ordinaires, en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA,
6m 35, rue Natchez.

VIEUX Vin blanc en barils—15 barils vieux Sauterne et Haut-Sauterne, à vendre par S. D. GRATIAA,
6m 35, rue Natchez.

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses cerises à l'eau-de-vie de la marque Champion, à vendre par AUG. MOLIER,
6 mars—6 rue St Louis, No 90.

CONSERVES alimentaires de St Louis, reçues récemment et à vendre par les soussignés;
Dindes confites, oies do,
Pâté de dindes sauvages; do de perdreaux.
Do lapereaux; do de veau et volaille.
Do chevreuil; do poules de prairie.
Do canards sauvages.
Galantines de dindes sauvages.
Canards farcis aux olives.
Saucisses au naturel; Asperges do.
Haricots verts do.
Consommés, julienne, bouillis, &c. &c.
Le tout en grandes, demi et quarts de boîtes.
Les navires, passagers et autres personnes pourront obtenir des caisses assorties à des prix très réduits. PERRON, Frères,
2m Enc. Royale et Dumaine.

PERDU—Un portefeuille contenant quatre billets. L'un tiré par M. Michel Montardon, de la somme de $40, payable le 4 mars. Le second, tiré par M. Jean Clavorie, à l'ordre de Jean Marie Courrège, de la somme de $57 50, payable le 5 courant. Le 3e, tiré à l'ordre de M. Raymond, pour la somme de $31 80, payable à vue. Le 4e, un billet tiré par la troisième Municipalité, de la somme de $9 16, ainsi que plusieurs autres comptes. Une récompense libérale sera payée à quiconque le rapportera chez M. JEAN MARIE COURREGE,
3 mars Rue de la Levée, No 8, 3e Municip.

A VENDRE pour cause de départ, une bonne domestique de maison, excellente blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie. Pour les conditions, s'adresser rue Bourgogne, No. 109, entre St-Louis et Conti. 1er mars

A LOUER—Une excellente NOURRICE esclave, ayant son enfant. S'adresser par lettre au bureau de l'Abeille. 1er mars.

A VENDRE, en débarquement du navire Dumberton, du Havre:
50 caisses absinthe Yersin et Lecoultre.
1er mars N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

GRAINES de Giromon de la récolte de 1847.—Le soussigné a en main un grand assortiment de graines de giromon de la meilleure qualité.

Aussi pois vache, graines de coton de Petit Golfe, clous de girofle, graines d'herbe, plantes et arbustes à bon marché, graines de jardinage de toute espèce, et à très bon marché, à vendre par
1er mars W. DINN, 11, rue Commune.

A VENDRE à bon marché pour du comptant, une machine à vapeur de la force de 25 chevaux, et d'une construction parfaite. Cette machine est établie sur le modèle le plus en usage, pour un moulin à scie, ou une presse hydraulique à coton. Pour plus amples informations s'adresser à Messrs. Cook & Stiles, 186, Nouvelle Levée, Mde Mantle. 29fev

COUVERTURES.—100 balles couvertures 3 points, de E. Gouzier, en débarquement des navires Victoria et John Baring, de Bordeaux, à vendre par R. par [illegible] & RIFFLARD.
4 mars

CHANGE sur New-York à 30 et 60 jours et à vue, pour petites sommes, à vendre par ALFRED KEARNY,
4 mars 60, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Victoria, de Bordeaux: 1,200 demi boîtes sardines à l'huile de F. Rondelet & Co.; 15 caisses de 24 bouteilles fruits au jus assortis; 15 caisses de 50 demi bouteilles fruits au jus assortis, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
28 jan—3m 90 rue de la Douane

CANDIDATS

Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu MAIRE de la ville de la Nouvelle Orléans.

MM. les Editeurs de l'Abeille.

Veuillez annoncer comme candidat à la place de Recorder de la Municipalité No Un, à l'élection d'avril prochain. JULES BENIT.
29 jan

Messieurs les éditeurs de l'Abeille. Veuillez annoncer M. L. P. BUREAU, comme candidat à la place de Recorder de la Première Municipalité.
29 jan UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

MESSIEURS LES EDITEURS,
Veuillez annoncer que Mr. CLEMENT RAMOS, (Recorder actuel de la municipalité No. 1), est candidat à la même place pour l'élection d'avril prochain.

Messieurs les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. JAMES LILLY sera soutenu comme candidat à la place d'Alderman du Cinquième District par UN GRAND NOMBRE DE VOTANTS.

ESSENTIEL AUX MALADES—ANTI-IRRITANT AMONIACAL CONCENTRÉ de HOLMES

Remède souverain pour les rhumatismes, névralgie de la tête, épaules, poitrine, bras, mains, jambes, &c., &c. Toutes les maladies nerveuses, maux de têtes, étourdissements, congestion à la tête, affections de poitrines, côtes et épaules, dyspepsies, sciatiques, lumbago, bronchites, douleurs dans le dos et les côtes, épilepsie, paralysie, goutte, inflammations et douleurs d'entrailles, péricardites, esquinancies, palpitations de cœur, douleurs spontanées, indigestions, contusions et foulures, tumeurs blanches, mal de gorge, hystériques, ainsi que beaucoup d'autres maladies. Le remède ci-dessus forme un vésicatoire de n'importe quelle dimension dans l'espace de 3 à 5 minutes. Les maladies ci-dessus seront traitées par ce nouveau remède anti irritant. Les steamboats et les navires feront bien de s'approvisionner de ce remède. A vendre au bureau 156, rue Carondelet, où la manière de s'en servir sera indiquée par le propriétaire.
14 fev—3m

Mme F. FRYER a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle fera, samedi prochain, 4 du courant, l'ouverture de ses chapeaux de printems, ainsi que d'un grand assortiment de jaconas, mousselines, organdis, barèges, foulards unis et écossais, châles et mantelets de dentelle noire et blanche, gants, cravattes, rubans, chapeaux de paille et autres articles. 2 mars—5

Mme MACE

A l'honneur d'annoncer aux Dames qu'elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés de printemps lundi prochain, 6 mars courant.

Elle recommande particulièrement son magnifique assortiment de chapeaux et de capotes.
No 34, rue de Chartres,
3 mars—4 Encoignure Douane.

Mais tamisé.

LES soussignés sont prêts à recevoir du mais à tamiser et pourront en délivrer de 1500 à 2000 sacs par jour au plus bas prix.
EMERSON, TOURNE & CO.
25 fev 15e Tchoupitoulas.

EMMAGASINAGE de Café.—Nous pouvons emmagasiner dans un magasin au 2e étage dans un endroit sec, 4500 sacs de maïs, aussi dans un autre magasin de 20 à 30,000 sacs. Les marchands ayant du café à emmagasiner feront bien d'examiner nos magasins.
EMERSON, TOURNE & CO.,
25 fev 15e Tchoupitoulas.

DRAYS, CHARRETTES.

25 Drays axes de bois et de fer 3 X 1, 3 1/2 X 1 4 X 1 1/4 pouces.
24 brouettes 15 brouettes à terre.
2 wagons à bœuf, 10 paires de charrettes à bœuf et à cheval, des manufactures de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co,
25fev 15e Tchoupitoulas.

Voitures à vendre, encoignure des rues Perdido et Carondelet.

Le soussigné offre à vendre à l'endroit ci-dessus, un grand assortiment de voitures de Philadelphie. Tous ses articles sont de choix, et seront vendus à bas prix pour de l'argent.—Aussi—deux cabriolets pour médecins. Les amateurs sont invités à aller visiter le stock. GEO DOAD, carrossier
Ateliers—No 30 & 34 dock, Philadelphie.
11 fev—1m

Depot de voitures. No 119, rue de la Commune, près de l'entrée privée de l'hôtel St Charles.

Le soussigné a constamment en main et reçoit des principales manufactures de New York et Philadelphie des voitures du genre le plus élégant et les plus modernes, à vendre à bon marché pour du comptant, ou des acceptations de la ville.

Les acheteurs trouveront bien de visiter son stock avant de faire leurs achats ailleurs. Sollicite patronage. A. E. CRANE.
14 fev—1mv lane

Pour clore une consignation.

8 Caisses bon vin de Chambertin mousseux, à vendre par B. TALAMON,
31 jan 142 rue Royale.

CEINTURES en crêpe de Chine—Quelques 60 ses ceintures crêpe de Chine ponceau pour les marchés mexicains, ayant droit au débenture, à vendre à bas prix par DUFOUR, DURAND & Co.
17 fev 25, Chartres

COUVERTES—6 balles couvertes françaises, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
21 fev 17 et 19, rue St-Louis.

MME PIAUBERT a l'honneur d'informer le public qu'elle se propose de donner des leçons particulières de Français, de Littérature et d'Histoire, elle se rendra chez les personnes qui désireraient prendre des leçons dans ces diverses branches, ou bien les recevra chez elle, à leur choix. Pour les conditions, s'adresser rue de Chartres, No. 150. 15 fev—15

Chapellerie Parisienne.
A. MARCHAL,
40, RUE DE CHARTRES.

Vient de recevoir par les navires Pie IX et François, du Havre:
6 caisses chapeaux soie,
5 do do castor gris, mode
3 do do feutre gris, Anti Choléra
1 do do feutre noir,
10 do do paille, bords simples
6 do do do cadet bords simples,
2 do do do bommes bords doubles
2 do do do Italie pour hommes
3 do do do Buisse do
12 douzaines casquettes paille pour enfants.
10 do chapeaux feutre, mode Joinville.
4 do do cadet casquettes.
Une partie de ces marchandises peut être vendue pour l'exportation. 1 mars

Cuisines portatives de Beebe.

LES soussignés venant de recevoir un assortiment de ces cuisines, invitent le public à venir les examiner.

Ces cuisines sont faites d'après le même modèle que les grandes, avec ce qu'elles sont plus petites et qu'elles ont l'avantage de pouvoir être déplacées sans aucun travail, attendu qu'elles reposent sur des pieds et qu'elles sont entièrement closes.
S. MASPEREAU & Co,
25 fev No. 22, rue Condé.

IMPORTATION RECENTE—A vendre par les soussignés, pour clore diverses factures:
50 barriques vin rouge vieux pour famille.
10 barils madère imitation.
100 paniers huile d'olive, grand format.
130 caisses fruits à l'eau de vie, abricots, prunes, pêche et cerises.
160 caisses fruits au jus, abricots, prunes, pêches et cerises.
40 caisses marasquin et curaçao.
1000 milliers bouchons pointus pour bière, en balles de 30 et 15
200 milliers bouchons réguliers
200 caisses muscat de Frontignan, qualité supérieure, olives verdales, olives farcies, thon mariné, câpres, &c. &c. MARTIAL PEYRET & Co,
1r fev 27, rue St-Louis

EN débarquement du navire St Lawrence, de Bordeaux:
54 barils vin blanc Haut Sauterne,
14 barriques vin rouge Macau Médoc,
10 do do Monferrand,
14 do do Haut Brion, vieux,
EN MAGASIN:
150 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc.
100 do do St Julien Médoc.
Fruits à l'eau de vie en paubans d'un litre et demi litre, bouteilles vides de 22 et 24 onces, à vendre par B. TALAMON,
8 fev 142 rue Royale

A VENDRE en débarquement du navire St Lawrence, venant de Bordeaux
40 barriques vin rouge bon ordinaire
30 barils vin blanc Haut Sauterne,
18 do do très supérieur.

En Magasin:

50 barriques vin vieux, Leoville, St-Julien et Talence;
170 barriques vin de Bergasse, 1re marque;
10 barils vinaigre de vin blanc, 1re qualité;
50 do vin imitation Porto;
20 do do Madère;
6 1/4 vieux cognac, marque le Coq, 1825
4 quarts pipes do J. J. Dupuy, 4e preuve;
2 demi do do do do;
100 paniers bouteilles vides de 22 onces;
12 balles bouchons pointus de 30 mille chaque;
100 milliers do réguliers; 1 caisse saucisson de Lyon; 100 do prunes à l'eau de vie; 100 do poires do do; 80 do abricots do do; 150 do cerises do do; 100 do fruits au jus, marque Teyssonneau, 5 do prunes sèches; 20 do sardines à l'huile, boîtes, 1/2 et 1/4 do, à vendre par N. DUDOUYT.
8 fev 13 rue Toulouse, entre Chartre et Levée.

Marchandises Nouvelles
Au Magasin de Grande Variété.
TATOUT FRERES,

REÇOIVENT par les arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment de marchandises, qui méritent l'attention des marchands de la ville ainsi que ceux de la campagne.

Grand choix de bas pour dames, blancs, bleus, écrus et gris mêlé; do pour enfants et fillettes, blancs et gris mêlés, assortis de Nos.; chaussons pour enfants, écrus, gris et couleurs de fantaisie; chaussons pour hommes, en coton, gris, écrus, blancs, bleus, do en laine; bonnets de coton blanc, pour hommes et pour femmes; jupes de coton tricotées; do caleçons et camisoles; gants de coton, laine, soie et autres, bretelles, diverses qualités; galons français et allemands, assortis Nos.; lacets pour corsets, soies, fils, soies et en coton; do pour souliers et bottines, grand choix de fil par livres, Marshal et autres marques, blanc, bleu, noir, écru, gris et autres, assortis de Nos; fil glacé, extra-fin, Nos. assortis depuis 8 à 80; Alexander en bobines; papier à écrire fin, foolscap et ordinaire; do à lettres, qualités diverses, encre bleue et noire, 1re qualité, plumes d'acier et autres, crayons, &c.; porte-crayons de tous genres, couteaux de table et autres, tirebouchons, divers modèles; aiguilles Warren et autres marques, hameçons assortis de Nos.; trompes allemandes assorties de Nos.; anneaux de cuivre pour rideaux, ciseaux, sur cartes et autres couverts en métal, fin et superfin; dé en fer battu; rasoirs et cuirs à rasoirs; miroirs français, ronds et autres modèles; peignes demêloirs, buffle, écaille et corne, do fins et extra fins, en ivoire, do de poche, divers modèles nouveaux; brosses à cheveux, à habits, à barbe et à peignes; do à dents et à ongles.

Grand choix de parfumeries, savons fins et autres; do pommades, crêmes, essences et huiles diverses; poudre de riz et parfumerie; vaisseaux pour bouquets; ciges; épingles en paquets assortis, boutons en os, en soie, à habits, gants, agates et autres; capsules de toutes marques; ficelle en coton; baleines pour robes, assorties de qualités et de longueurs; mouchoirs madras et autres, blancs et couleurs; cartes françaises et autres; harmonicas; accordéons de toutes marques; boîtes, ombrelles, nappes et parasols; dés; cordonnets, bourses, jouets, cordons et autres [illegible].

Ils ont constamment en magasin un grand assortiment d'autres articles, qu'ils céderont à des prix très réduits.

TATOUT FRERES,
18 déc No 101, rue de Chartres, enc. Toulouse

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 7 MARS 1848.

Première représentation de

LA FEMME QUI SE JETTE PAR LA FENÊTRE,

Vaudeville nouveau en un acte.

Seconde représentation de

L'ALMANACH DE 25,000 ADRESSES,

Vaudeville en 1 acte.

LES TRIBULATIONS D'UN CHORISTE,

Chansonnette par M. Ménéhand.

2me acte de

LA SIRÈNE,

Opéra d'Auber.

On commencera à 6 1/2 heures.

Jeudi 9 courant, 1ère représentation du célèbre grand opéra par Rossini OTHELLO.

AMPHITHEATRE NATIONAL DE STICKNEY,

Sur la place Washington, 3me Municipalité

LE public est respectueusement informé que cet établissement incomparable ne sera ouvert que durant quelques soirées, sur la place Washington. Vu la haute réputation dont jouit la troupe qu'il y a là est une garantie que les représentations seront des plus satisfaisantes.

Le directeur vient d'engager, pour quelques jours seulement, le célèbre LEVI NORTH, qui fera paraître son fameux coursier TAMMANY.

Entrée—50 cents les premières places, 25 le parterre. Enfants et domestiques, moitié prix.

Il y a des places réservées aux personnes de couleur libre, à 50 cents. 29 fev—6

4me BAL D'ANNIVERSAIRE

De la Société de Bienfaisance des Israélites de la Nouvelle-Orléans,

QUI doit avoir lieu à la salle de bal de la Bourse St Louis, le 20 mars 1848. Une liste de souscription est entre les mains des Messieurs ci-dessous désignés.

Comité

Isaac Hart,	M. Kursheedt,
M. Barrett	A. M. Solomon,
R. Picrance,	J. Newton,
F. Wagner,	A. D. Henriquez,
I. Marks,	Joseph Cohen,
S. Mayer,	George Levy,
E. Jacobs,	A. Waber

Le comité se réunira tous les dimanches à 10 heures A. M. au No 15, rue du Camp, pour faire les invitations. 29 fev

MODELE DES ARTISTES,

Venant sous la direction du Dr. COLLYER,
Membre des académies Royales de Londres et Paris.

LA seule compagnie véritable aux Etats-Unis, composant de 20 personnages, en route pour la Nouvelle-Orléans. Ce genre de spectacle est la personnification des ouvrages des grands maîtres en peinture et sculpture.

Avis sera donné de l'ouverture de leurs représentations en cette ville. 24fev—12

Association Consolidee des Cultivateurs de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 19 février 1848.

CETTE Banque offrira en vente publique son portefeuille de billets protestés, lundi 27 mars prochain, à midi, à la Bourse St Louis. Le bureau d'Administration recevra jusqu'au 21 mars des propositions pour le règlement de ces billets.

Par ordre, G. MILTENBERGER,
21 fev—td Caissier

BUREAU DU RAIL ROAD DE LA NLLE-ORLEANS & CARROLLTON.

CETTE Compagnie offre à vendre une somme considérable de billets protestés, payables en Louisiane et Alabama, on peut en voir la liste au bureau.

Tous les billets qui n'auront pas été vendus de ce jour à jeudi 30 mars courant, seront vendus ce jour là à l'encan, à l'Arcade de Banks à midi, au plus fort enchérisseur.

CHARLES BAQUIER,
2mars 1m Secrétaire

BANQUE DE CITE.

NLLE ORLEANS, 1er mars 1848

LA Direction de cette institution a déclaré aujourd'hui un dividende de QUATRE POUR CENT sur le capital, sur les profits faits durant les derniers six mois; dividende sera payé aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, lundi 13 courant.

2 mars—3 R. J. PALFREY, Caissier

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS à vendre. S'adresser à EDWD. SHIFF,
23 dec No. 78 rue du Canal

CHANGE SUR BORDEAUX—A vendre par D. LANATA,
20janv 9, Jefferson

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
16 fev 22, rue St Louis.

SALAISONS de Marseille—A vendre par le soussigné
30 caissons de 12 bocaux câpres,
40 do do olives verdales,
20 do do cornichons.
16 fev LEOPOLD JEANNET,
22, rue St-Louis

50 Caisses vin Muscat de Frontignan, Vignier & Co, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
16 fev 22, rue St Louis

BAREGES RICHES, DE PARIS, ET MOUSSELINES DU DERNIER GOUT.

RECEMMENT reçu par C. M. SIMPSON, No 26, rue de Chartres, seconde porte après la rue de la Douane, directement de Paris, un splendide assortiment de Barèges unis, et de Mousselines, pour la saison actuelle, comprenant les styles des plus à la mode et des plus en usage à Paris

Aussi
3000 yardes jolis barèges à 31 sous,
4000 do jolis jaconats à 25 sous 7 fe

A Vendre par le soussigné, en débarquement du brick Silence de Gênes:
Graines de choux fleurs.
do de brocolis blancs. D. LANATA,
21 fev 10, Jefferson

LIQUEURS—300 caisses Absinthe Yersin et Lecoultre, Sauvageol et Bruneton, 6 do de 25 paniers anisette extra superfine, 75 caisses de douze bouteilles et 24 demi do liqueurs douces, surfines et superfines, 30 do curaçao différents modèles 30 do marasquin, 60 paniers de bouteilles guignolet, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

CHAMPAGNE—300 paniers en bouteilles et demi do, la clef et de la Couronne, à vendre par
21 fev NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

CONSERVES—4,000 boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes sardines à l'huile, 400 boîtes et demi boîtes petits pois, 300 do et demi do cêpes à l'huile, 100 demi boîtes truffes au naturel, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

FRUITS—180 fruits au jus Theoneaud, Nelson, Dupuy et Chauvet fils, 400 caisses cerises, poires, prunes, pêches, abricots et fruits assortis à l'eau de vie, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

PRUNES SECHES—25 caisses de douze pots bane différents modèles de la marque Fau & co, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

HUILE, Salaisons, Bouteilles, Damejeannes, etc etc—500 paniers de 12 bouteilles et 24 demi do huile Plagnol; 200 caisses câpres, cornichons, olives et anchois, 400 paniers bouteilles et demi do de toutes qualités, 1,200 damejeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons, 300 milliers bouchons à bouteilles, demi do et à damejeannes, 30,000 capsules pour bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE,
21 fev 147 rue Royale

SAUCISSONS de Lyon—6 barils en débarquement du navire Pie IX, venant du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE
21 fev 147 rue Royale

VINS en barriques—140 barriques vin rouge St Emilion Nos. 1, 2, 3 et 4, 30 do do do Montferrand, 32 do do do St-Estèphe Médoc, 30 do do do Pauillac Médoc, 30 do do do St-Julien Médoc, 30 do do do Chateau Margaux, 40 do do do Gruau Larose, 35 do do do Chateau Lafitte, 30 do do do Chateau Leoville; 20 do do blanc, Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par
21 fev NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

VINS en demi barriques—320 demi barriques St Emilion, Nos. 1, 2, 3 et 4, St Estèphe Médoc, St Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Léoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne, à vendre par
21 fev NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

VINAIGRE—40 barils de la marque Messer frère, à vendre par
21 fev NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

COGNAC—60 demi et quarts de pipes des marques A. Souffron, E Lempay, Messer frères et Castillon, à vendre par
21 fev NUMA LACOSTE, 147 rue Royale

CALLIGRAPHIE.

AVIS AUX PARENTS

MM. DOLBEAR, No 29 rue de Chartres, et No 15 rue du Camp, font une classe à 4 heures P. M. pour la convenance des enfants qui vont à l'école.—Les autres classes ont lieu de 9 à 11 heures A. M. et de 7 à 9 P. M.—Il est moins dispendieux de bien faire enseigner aux enfants dès les commencemens, que de leur laisser contracter l'habitude d'une mauvaise position, qu'ils rendent difformes et affecte leur santé.—Les personnes qui visitent la ville peuvent dans peu de jours acquérir une écriture élégante—suivant le recueil des élèves, depuis 6 jusqu'à 16 ans. Les dames peuvent acquérir une jolie écriture en peu de temps. 19 fev

DROGUES ET MEDICAMENTS

récemment reçus:
Hydriodate de potasse français;
Bi carbonate de potasse do
Oxalate de potasse do
Cyanure do do
Acide citrique blanc;
Crême de tartre soluble;
Valérianate de zinc; do de quinine.
Nitrate d'argent fondu;
Hydriodate de soude, brome, iode,
Chlorure d'or, tripoli;
Acide succinique pur, cyanure de mercure;
Extrait de ciguë, do de Belladone;
Extrait de jusquiame; do de chardon Benit;
Do de Ratanhia; do de pissenlits, thridace;
Tiges de douce amère coupées;
Feuilles de bourrache; do de digitale.
Extrait double de jasmin; do de héliotrope;
Do do tubéreuse; do do jonquille.
A vendre par F. CUSACHS,
2 mars Encoig. Condé et St Philippe.

PORCELAINE.

L'ETABLISSEMENT de dorures et peintures sur porcelaine, établi depuis trois ans à Gretna, vis à vis Lafayette, vient d'être transféré

Rue de Chartres, No. 110.

Les dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment d'objets de nouveauté pour présents d'étrennes, services de dîner, de dessert, de thé, de café, de toilettes, tête à tête sur plateau, &c.

Flacons pour essences toutes grandeurs et modèles. Vases pour bouquet, &c &c. Riches tasses à café nouveaux dessins et nouvelles formes, grandes belles tasses avec portrait en miniature du général Taylor.

Grand assortiment de porcelaines blanches et tasses épaisses pour cafés et restaurants.

Nota: les ordres seront exécutés avec précision, soit pour compléter les pièces de services dépareillées, ou pour marquer de noms ou initiales les objets donnés en cadeaux. 21 déc—3 m

GRAINES—410 barils et 284 barillets, première qualité, en débarquement du steamer Jamestown, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
4 mars 22, rue Commune